L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT

PAR BULLIET, MAGNE & Cie.

No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.........$12 | payable d'avance

Trois fois par semaine.....$10 |

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI MATIN, 10 JUILLET 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

Nous sommes, depuis notre dernière revue, sans nouvelles d'Europe. Au Canada l'opposition qui se compose en grande partie de la population d'origine française n'a pu réussir à faire adopter l'adresse présentée par un de ses membres. On devait s'y attendre: des élections imprégnées d'intrigue et de violence n'ont laissé aux opprimés, pour tout dédommagement, que le stérile droit de se plaindre.

Le glorieux quatre de Juillet a été célébré dans toute l'Union avec pompe en quelques endroits, avec enthousiasme et patriotisme, partout.

Depuis quelque temps la mort semble se complaire à faire disparaître les vieux débris des défenseurs de la patrie et de la liberté. Le jour même où l'on s'occupait du pieux devoir d'enlever de Washington les dépouilles mortelles du général Harrison pour les transporter à *North-Bend*, le général Macomb, commandant général de l'armée des Etats-Unis, meurt subitement. Le général Gaines succèdera probablement au général Macomb dans ses hautes fonctions jusqu'à ce qu'il soit appelé à faire place à de nouveaux concurrents: ainsi s'efface la gloire humaine.

Le Congrès a adopté le bill allouant une indemnité de vingt-cinq mille piastres à la veuve et aux héritiers du général Harrison. C'est, si nous sommes bien informés, le premier bill adopté pendant la session extraordinaire et vraiment ce bill méritait la préférence. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pas été adopté par acclamation comme un grand acte de justice nationale, et que les membres de l'opposition, à quelques honorables exceptions près, aient saisi ce prétexte pour jeter de la boue sur la tombe d'un illustre citoyen. Etrange anomalie que l'homme qui avait le plus à cœur de diminuer la violence de l'esprit de parti, soit un de ceux qui ont eu le plus à se plaindre de l'aveuglement de l'esprit de parti. Ne serait-ce pas parce que les partis extrêmes haïssent moins leurs plus fougueux adversaires que les hommes modérés de leur propre parti?

Ces préférences si extraordinaires au premier coup d'œil n'ont cependant rien qui ne soit très naturel. Les partis extrêmes, quelles que soient leurs professions de foi, sont mus par des intérêts de coterie: chez eux le parti passe avant le peuple et l'intérêt privé avant l'intérêt public. Les modérés au contraire cherchent à calmer toutes les passions et à concilier tous les intérêts légitimes dans un but de bien commun et d'intérêt général; ils préfèrent en un mot la patrie à leur parti. Il suit de là que le patriotisme éclairé et plein d'abnégation des partis modérés est comme un témoignage perpétuel de réprobation contre les partis extrêmes, et qu'il n'est point surprenant par conséquent, que les partis extrêmes détestent très cordialement les partis modérés.

La discussion du bill créant une Banque Fiscale des Etats-Unis se poursuit au Sénat malgré les entraves multipliées des partisans de l'administration déchue. Nous pensons que ce bill tel qu'il a été amendé par M. Clay sera adopté par les deux branches du Congrès; mais beaucoup de personnes cherchent à inspirer des craintes sur les dispositions du Président à l'approuver. Quant à nous il nous semble que rien ne justifie ces craintes. Lorsqu'un bill créant une Banque Nationale avec des dispositions bien autrement larges a été approuvé par George Washington et par James Madison,—il ne nous semble pas possible que John Tyler puisse un seul instant avoir la pensée de faire usage de son veto en cette circonstance, car ce serait accuser Washington et Madison d'avoir violé la Constitution, et qui est l'homme qui oserait, à la face du pays, formuler une telle accusation?

Il est un fait passé presque inaperçu qui nous semble cependant avoir une très grande portée. Quatre individus ont été très sévèrement punis par une cour de justice dans l'Arkansas pour une tentative de Lynchage. C'est un progrès notable qu'il faut constater, surtout venant des cours de l'Arkansas où ces actes extra-légaux étaient en quelque sorte en honneur, en usage. Honneur donc aux citoyens courageux qui ont osé les premiers frapper de leur réprobation un acte que repoussent également et la morale et la justice et les lois constitutionnelles.

Malgré la chaleur excessive, la ville n'a pas cessé un instant d'être dans le meilleur état sanitaire. On a prédit qu'il y aurait beaucoup de maladies cette année; l'oracle aurait-il menti? Ce qu'il y a de certain, c'est que la prédiction tarde beaucoup à s'accomplir.

Poids du pain.—D'après l'avis de la Mairie, les boulangers devront donner, durant la semaine prochaine, quarante onces de pain pour dix cents. Les pains de seconde qualité ou de trois pour dix cents devront peser 80 onces, c'est à dire 30 onces.

Le capitaine d'un bâtiment arrivé à Philadelphie a vu le 24 juin les débris d'un steamer incendié non loin du Cap Hatteras. Pour rassurer les personnes qui auraient à craindre pour la sécurité des trois steamers qui ont dernièrement quitté notre port pour aller à New York, il suffira de faire remarquer que le Neptune était arrivé à New York, que le New-York parti d'ici le 24 juin était arrivé à Charleston le 2 et que le Natchez n'a quitté notre rade que le 2 au soir.

Un petit journal de la Nouvelle-Orléans connu par la légèreté et le piquant de sa rédaction, a commis il y a quelques jours, étant sans doute à court de nouvelles, un magnifique canard sur "une femme accouchée le 14 au soir dans les chars du rail road Pontchartrain, laquelle a continué tranquillement sa route comme si rien n'était arrivé, après avoir jeté toutefois l'enfant par la portière le croyant mort sinon avant la chute du moins après; mais que l'enfant étant tombé devant l'Hôpital Luxembourg a été retrouvé le lendemain bien vivant et bien portant malgré les nombreuses piqures des moustiques &c." Mais le plus plaisant de l'affaire c'est que les plus graves journaux du Nord y ont été pris et qu'ils ont sérieusement reproduit ce canard comme une nouvelle de bon aloi, en disant: *Les journaux de la Nlle. Orléans racontent &a.* Non, Messieurs de New York, les journaux de la Nouvelle Orléans ne RACONTENT pas, car il n'y en a eu qu'un seul qui ait raconté une histoire incroyable que vous avez crue pourtant comme parole d'évangile.

La banque de *Frederick County* vient de recouvrer la plus grande partie de ses fonds d'une assez étrange façon. Un M. W. Wilay de New-York a écrit à la direction, sous la date du 16 juin, qu'il pourrait, si l'on s'adressait à lui, faire reparer une forte perte de la banque. En effet deux fondés de pouvoir ayant été envoyés à New-York ils ont obtenu livraison des fonds recouvrés en payant à M. Wiley la récompense annoncée et un tant pour cent sur les fonds rentrés.

La banque ne se trouve plus perdre maintenant qu'environ vingt mille piastres.

Il n'est point vrai dit le *Baltimore American* qu'il y ait eu transaction et compromis d'aucune espèce et la banque n'en continue pas moins ses recherches. Quelques personnes seulement trouvent singulière la conduite de M. Wiley qui rend les fonds volés sans vouloir mot dire de ce qui pourrait mettre sur la trace des voleurs.

INTERIEUR.

WASHINGTON, 30 juin 1841.

SENAT—M. Tallmadge présente une pétition rédigée par la Chambre de Commerce de New-York en faveur d'une Banque Nationale. Cette pétition est couverte de 15 à 2000 signatures. Presque tous ceux qui l'ont signée, sont électeurs, et beaucoup d'entre eux sont opposés à l'administration actuelle.

La discussion de détail sur le bill pour la création d'une Banque Nationale continue; deux amendements présentés par M. Henderson sont en considération. Le premier de ces amendements veut que les actions de la Banque soient toutes entre les mains de citoyens, de corporations appartenant aux Etats ou encore d'étrangers résidant dans l'Union. Ces derniers mots ont été enlevés et l'amendement a passé. Le second amendement a pour but de donner à tout porteur d'actions le droit d'examiner les livres de la Banque. Cette clause donne lieu à un débat assez vif où l'on remarque MM. Calhoun et Preston; puis elle est rejetée par 25 contre 22.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre se forme en comité général afin de continuer l'examen du bill pour la distribution du produit des ventes de terres publiques. Différens orateurs font valoir de nouveau les raisons qui ont été déjà développées pour et contre ce projet; la discussion n'offre rien de nouveau ni de saillant.

Extrait de la Correspondance de l'Abeille.

WASHINGTON, 1er. juillet 1841.

Le Sénat, durant les deux jours qui viennent de s'écouler, s'est occupé du bill pour la création d'une banque. Les adversaires de la mesure n'ont pas encore commencé leur attaque; quelques whigs maladroits paraissent vouloir leur éviter la peine de le faire, par les absurdes et ridicules amendements qu'ils tentent d'introduire dans le projet présenté. On n'en est pas encore à la clause qui autorise la Banque Centrale à créer des succursales partout où cela semblera nécessaire pour les besoins du gouvernement. Lorsqu'elle arrivera une proposition sera faite pour rendre nécessaire l'adhésion des Etats à l'établissement des succursales. Cette proposition donnera lieu à une vive discussion; et de la décision qui sera prise dépendra le sort de toute la mesure. Les scrupules réels ou imaginaires du Président ont jeté le doute et la confusion dans les rangs des whigs; aussi il est fort à craindre qu'ils ne se prononcent pas unanimement dans le [illegible] prétendent que M. J. Tyler ne signera pas un bill qui ne stipulerait pas l'assentiment des Etats à l'établissement des succursales. Je crois que ces craintes ne sont pas fondées; elles n'ont servi qu'à mettre dans l'embarras les partisans du bill.

Le bill pour la distribution du produit des ventes de terres publiques et pour l'établissement d'une loi de préemption a été discuté cette semaine dans le comité général de la Chambre; et la discussion a été fort vive. Elle n'est pas encore terminée; mais très probablement dès demain le Bill sortira pour arriver à la Chambre.

On assure que le général Scott a été nommé par le Sénat commandant en chef de l'armée en remplacement du général Macomb, décédé.

Le Journal du Commerce publie la correspondance suivante:

MONTEVIDEO, 27 avril 1841.—Nous apprenons aujourd'hui que la commission chargée de régler les réclamations des Français contre la République Argentine, vient de conclure un arrangement définitif. Ces réclamations ont été fixées à $175,000 piastres Espagnoles, payables par portion; $35,000 comptant et $4000 de mois en mois à partir du 1er. avril. Ainsi toutes les difficultés sont maintenant terminées. L'amiral Dupotet partira sous peu de jours pour se rendre en France.

L'ADVERTISER de New-York publie la correspondance qui avait motivé le retour assez extraordinaire du *Brandywine*, dont nous avons annoncé le départ pour la station de la Méditerranée; puis il fait à chacun la part de blâme qui lui revient et il affirme que les torts les plus graves appartiennent à M. Pickens, dont le belliqueux rapport inspira naguères tant de craintes pour la conservation de la paix.

BOSTON.—On vient de construire dans ce port une fort belle goëlette destinée à faire le commerce avec la Chine.

VARIÉTÉS.

LE GENDRE.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

III.

Si d'irrécusables exemples prouvent que les soins du jardinage et en général les travaux champêtres n'ont rien d'incompatible avec le repos plein de dignité qui convient à la vieillesse des hommes illustres, en revanche il est difficile d'imaginer sans dérision un membre actif de la société, un citoyen valide, un jeune Parisien surtout, bucoliquement occupé à émonder ses pommiers ou à arroser ses laitues. L'inquiétude d'esprit, la sève fiévreuse, l'ambition sans frein qui tourmentent la génération actuelle l'ont tellement éloignée des mœurs pastorales, que toute réminiscence de l'âge d'or paraît ridicule. Passé ce premier sentiment de moquerie, on ne pouvait guère refuser le mérite de la singularité à Benoît Chaudieu grimpé sur son échelle et barbouillant ingénument son treillage comme s'il n'eût existé en France ni journaux, ni chemins de fer, ni bateaux à vapeur, ni sociétés en commandite, ni gouvernement constitutionnel.

L'extérieur du mari d'Adolphine répondait assez bien à la naïveté rustique de son travail. C'était un jeune homme de vingt-huit ans environ, grand et taillé en force, mais là s'arrêtaient ses avantages physiques. Ce qu'on pouvait dire de mieux de sa figure, c'est qu'elle annonçait une conscience tranquille et une santé parfaite; du reste, ni regularité ni distinction dans les traits. Des cheveux châtains et plats, peu de barbe, des yeux gris manquant de vivacité, un large visage hâlé par le soleil, composaient un ensemble tout-à-fait dépourvu de ce caractère dédaigneusement pensif et sentimentalement féroce qu'aujourd'hui les jeunes gens paraissent regarder comme le type de la beauté masculine et qu'il est assez facile d'acquérir pourvu que le ciel vous ait créé convenablement pâle et barbu. L'expression permanente et l'on pourrait dire immuable de la physionomie de Chaudieu était cette tranquillité voisine de l'assoupissement qui peut également indiquer l'absence des idées ou leur concentration. Ajoutons que si Gall eût palpé cette tête insignifiante que la nature semblait avoir destinée aux épaules d'un maçon ou d'un épicier, il y aurait trouvé selon toute probabilité, la protubérance de l'entêtement aussi magnifiquement développée que puisse l'offrir crâne breton. Benoît Chaudieu était de Nantes.

En arrivant près du travailleur, les quatre autres personnages parurent éprouver simultanément un sentiment d'ironie qu'ils ne se communiquèrent point, mais qu'exprimèrent d'une manière diverse leurs physionomies. Laboissière sourit d'un air narquois; M. Bailleul haussa les épaules avec mauvaise humeur; Adolphine poussa un de ces soupirs résignés que provoquent chez certaines femmes aimables la présence de leur mari; enfin, après avoir examiné un instant son gendre comme si elle eût espéré le faire dégringoler de l'échelle par l'effet seul de son regard, Mme Bailleul lui cria d'une voix aigre:

—C'est une plaisanterie sans doute; il est impossible que vous ne nous ayez pas vus.

Chaudieu tourna la tête et abaissant ses yeux sur le groupe arrêté au dessous de lui.

—Serviteur, dit-il, puis il se remit à l'ouvrage.

—Vous ne voyez donc pas monsieur Laboissière? reprit Mme Bailleul d'un ton équivalent à l'ordre de descendre.

—Pardonnez-moi, mais je ne fais pas de façons avec lui, et il me permettra de finir ma tâche.

—Certainement, dit Laboissière en ricanant; on ne doit jamais déranger les artistes. Si je ne me trompe, c'est de la peinture à fresque.

—Descendez donc, Chaudieu, dit à son tour M. Bailleul; voici une lettre pour vous.

—Une lettre? répéta Chaudieu en tournant de nouveau la tête.

—De Marseille, répondit Laboissière, qui en même temps tira la lettre de sa poche.

—Ah! ah! de Marseille, s'écria le mari d'Adolphine d'un ton singulier, et c'est vous qui me l'apportez?

Sans en dire davantage il mit son pinceau dans le seau à couleur, qu'il laissa suspendu à un des échelons, et descendit ensuite avec la tranquillité qui caractérisait tous ses mouvements; arrivé à terre, il prit la lettre que lui présentait Laboissière, en regarda l'adresse attentivement et la mit dans sa poche sans l'ouvrir.

—Vous n'êtes pas plus curieux que cela? lui dit son beau père.

—Je sais ce que c'est, répondit-il laconiquement en prenant ses vêtements sur l'arbre où il les avait posés.

—Maintenant, reprit-il d'un air de bonhomie quand il eut remis sa redingote, j'espère que vous allez venir voir mes asperges.

—Ne voilà-t-il pas une belle merveille que vos asperges! répondit dédaigneusement Mme Bailleul en lui tournant le dos.

Adolphine imita ponctuellement sa mère et autant en fit M. Bailleul de peur d'être grondé s'il encourageait par la moindre condescendance la passion potagère de son gendre. Laboissière seul, soit par obligations de son métier de séducteur, consentit à aller voir les asperges, et, pour ne pas faire à demi les choses, il les trouva fort belles. Cette récréation prise, l'amant et le mari regagnèrent la maison, où le dîner ne tarda pas à être servi. Malgré le peu d'empressement qu'il avait montré pour connaître le contenu de la lettre qui venait de lui être remise, Chaudieu la lut à l'écart avant de se mettre à table. A la vue d'un papier qui s'y trouvait inclus, sa figure, d'ordinaire impassible, exprima une vive satisfaction; mais lorsqu'il rejoignit les autres convives, toute trace de cette émotion avait disparu.

Après dîner, madame Bailleul, qui surprenait à chaque instant quelque nouveau signe d'intelligence entre sa fille et Laboissière, craignit de ne pouvoir rester maîtresse d'elle même plus longtemps. Intérieurement exaspérée par ses efforts pour se contraindre, elle s'éloigna de peur d'éclater, et se retira dans sa chambre en prétextant un redoublement de migraine. Le plus ou plutôt le seul contrarié de ce départ fut Laboissière, qui, ne soupçonnant pas le ressentiment furieux que lui avait voué depuis quelques heures Mme. Bailleul, comptait sur elle pour la conclusion de son emprunt de dix mille francs. Il attendit quelque temps, espérant qu'elle reparaîtrait avant qu'il partît lui même. A la fin, il comprit qu'il fallait renoncer à cette médiation, et comme il avait un intérêt puissant à terminer l'affaire au plus tôt, il prit le parti de s'adresser directement à M. Bailleul.

A propos, lui dit-il d'un air dégagé après l'avoir conduit à l'écart, Mme. Bailleul vous a-t-elle dit que je tirais sur vous sans façon une nouvelle lettre de change de dix mille francs?

—Elle m'en a parlé ce matin, répondit le vieillard, dont le front se rembrunit.

—Puis-je compter sur les fonds pour après demain? A cette question, formulée avec autant d'aisance que s'il eût été question du prêt d'une pièce de cent sous, M. Bailleul demeura un instant le nez baissé et la bouche close.

—Ecoutez, mon cher Laboissière, dit il enfin avec un embarras visible; je ne demande pas mieux qu'à vous rendre service, mais le cas est délicat, fort délicat. Il n'y a pas moyen de discuter avec Mme Bailleul; ce n'est pas que je lui adresse un reproche, c'est une femme du plus grand mérite; mais elle a un sang terrible à la moindre contradiction, son système nerveux s'irrite, et moi, de peur de compromettre sa santé, je cède. Je suis sûr que sa migraine actuelle résulte de la petite conversation que nous avons eue ce matin au sujet de ces dix mille francs.

—Pensez-vous que cet argent coure des risques entre mes mains? demanda Laboissière avec le surperbe sourire qu'eût pu se permettre en pareil cas un des rois de la finance.

—Je ne dis pas cela; s'il était à moi, vous l'auriez déjà, mais il est à ma fille, et j'en dois compte à mon gendre.

—Je suis sûr que M. Chaudieu n'aurait aucune objection à faire contre un placement qui au mérite de produire un intérêt double du taux ordinaire réunit tant d'autres avantages. Songez que mes bateaux atlantiques....

—Eh bien, faisons une chose, interrompit M. Bailleul avec l'empressement d'un homme qui entrevoit enfin le moyen de sortir d'une position épineuse: rapportons-nous en à la décision de M. Chaudieu: s'il dit non, rien de fait; mais dans ce dernier cas promettez moi de prendre sur vous la non conclusion de l'affaire et de parler en ce sens à Mme. Bailleul. Ce n'est pas que je la craigne, vous m'entendez bien; mais ce sang bouillant la rend si malheureuse que je désire éviter tout ce qui pourrait la contrarier.

Laboissière comprit qu'il n'obtiendrait pas une meilleure composition du bonhomme, à qui l'absence de sa femme rendait une espèce de libre arbitre; et, comme tous les grands politiques, il accepta franchement la nécessité.

Un instant après, M. Bailleul accostait avec un enjouement fort mal exécuté son gendre, qui depuis quelque temps était retourné au potager, où il se promenait d'un air pensif.

—Eh bien, mon garçon, dit le vieillard en l'arrêtant tout-à-coup au passage, quand finirons-nous notre treille?

—Demain, j'espère, répondit Chaudieu, qui pensait à autre chose.

—Savez-vous que vous maniez le pinceau en maître! je suis sûr que si vous aviez voulu, vous auriez fait des tableaux.

—C'est possible.

—Voilà de la vigne qui produira des chasselas dont je ne donne pas ma part au chat, poursuivit M. Bailleul en affectant de se pourlécher d'avance.

—En parlant de chats, il faudra que j'installe des souricières le long de cette treille.

—Et vos asperges montées, quand nous en ferez-vous manger?

L'œuvre et la pantomime du beau-père étaient si accortes, si affectueux, si flatteuses, que le gendre, peu accoutumé à pareille prévenance, s'arrêta net, et le regardant en face:

—Vous n'êtes pas venu me trouver, lui dit-il, pour [illegible] manière si précise, M. Bailleul [illegible] par lequel il avait espéré de se concilier l'approbation de son gendre.

—Mon cher Chaudieu, vous avez raison, dit-il en s'efforçant de vaincre la timidité qui lui faisait presque paralyser sa langue; laissons là vos asperges et vos raisins: nous leur dirons deux mots plus tard, mais en ce moment parlons d'affaires. Savez-vous que je vous dois quarante mille francs et qu'aux termes de votre contrat de mariage, j'aurais dû vous les payer il y a deux mois?

—Je sais cela, répondit Chaudieu de l'air endormi qui lui était habituel.

—Eh bien, mon cher ami, voici ce qui est arrivé, poursuivit le père d'Adolphine, qui s'arma de toute sa fermeté; vous savez peut-être que notre ami Laboissière est à la tête d'une magnifique entreprise de bateaux inexplosibles, destinés à créer un service régulier entre la France et l'Amérique?

—Je sais cela.

—Cette entreprise offrant un placement de fonds excessivement avantageux, il a pris fantaisie à votre belle-mère de profiter d'une occasion unique dans les fastes de l'industrie, et, continua le vieillard d'une voix étranglée, comme nous n'avons de comptant que les fonds destinés à la dot d'Adolphine, ma femme a cru, et moi aussi, que vous ne trouveriez pas mauvais que nous prissions sur cet argent la somme nécessaire à ce placement. Nous avons donc acquis pour 10,000 fr. d'actions dans l'entreprise des inexplosibles-atlantiques.

—Je sais cela, répéta pour la troisième fois Benoît Chaudieu avec le calme le plus imperturbable.

—Ah ça, vous savez donc tout? dit monsieur Bailleul, qui commençait à respirer plus librement.

—Tout, c'est trop dire.

—Mais qui a pu vous apprendre que j'ai placé dix mille francs dans l'entreprise de Laboissière?

—Laboissière, lui-même, qui, pour me démontrer l'excellence de sa spéculation, n'a pas cru pouvoir me citer une coopération plus honorable et plus influente à mon égard que la vôtre.

—Il vous a donc aussi demandé de l'argent?

—Si je vous comprends bien, vous ne seriez pas fâché de retirer le vôtre? dit Chaudieu en évitant une réponse directe.

—C'est-à-dire, repartit M. Bailleul avec une recrudescence d'embarras, voici ce dont il s'agit: votre belle-mère s'est tellement engouée de ces bateaux qu'elle voudrait que nous prissions de nouveau pour dix mille francs d'actions; et comme nous serions obligés d'affecter encore à ce placement une partie de la somme que je vous dois, elle a pensé que vous consentiriez à en recevoir provisoirement l'intérêt au lieu du capital.

Le vieillard aspira une prise de tabac afin de se donner une contenance, tandis qu'il attendait avec anxiété la réponse de son gendre. Celui-ci réfléchit un instant de l'air d'un homme qui pèse attentivement le pour et le contre d'une proposition.

—Je n'ai aucune objection à faire contre cet arrangement, dit-il enfin avec son flegme accoutumé.

—Ainsi vous m'autorisez à terminer avec Laboissière?

—Mieux que cela. J'ai moi-même une cinquantaine de mille francs disponibles qui, chez mon notaire, ne me rapportent que le cinq; je veux profiter de l'occasion pour en tirer un meilleur intérêt, et je vais proposer à Laboissière de les prendre en même temps que vos fonds.

A cette ouverture imprévue, M. Bailleul, dont le front s'était tout-à-fait éclairci, parut surpris désagréablement et redevint soucieux.

—Diable! dit-il, vous allez rudement en affaires. La résolution, cependant, mériterait qu'on y réfléchît, cinquante mille francs! c'est une somme, et vous savez qu'il n'est pas prudent de mettre tous ses œufs dans le même panier.

—D'abord ces cinquante mille francs ne sont pas tous mes œufs, et puis, d'après ce que vous venez de me dire, le panier est solide.

—Sans doute, la spéculation se présente sous des apparences magnifiques; mais....

—Mais?

—Dans votre position, il me semble qu'un bon placement sur première hypothèque, quoique rapportant un moindre intérêt....

—Permettez, mon cher beau-père: ou vous croyez l'affaire bonne, et alors pourquoi m'en détourner; ou vous la croyez mauvaise, et en ce cas pourquoi vous y engager vous même?

M. Bailleul n'osa pas répondre. Au fond, le vieillard, prudent jusqu'à la timidité, avait fort peu de goût pour les aventures industrielles. En fait de fortune, il n'estimait complètement que la propriété territoriale, et encore faisait-il une grande différence entre le sol et les bâtiments.—Une maison peut brûler, disait-il; un champ ne brûle pas. La modique inscription qu'il possédait sur le grand-livre lui occasionnait à chaque baisse des anxiétés dont il avait plus d'une fois résolu de s'affranchir en convertissant ses rentes en immeubles; à plus forte raison ses actions de la compagnie Laboissière troublaient-elles son repos, et, sans la despotique impulsion de sa femme, il ne se fût jamais décidé à les acquérir. Participant à contre-cœur et par obéissance maritale à une entreprise dont les résultats lui semblaient incertains, quoiqu'en qualité d'actionnaire, il les proclamât infaillibles, M. Bailleul vit à regret son gendre prêt à s'embarquer à sa suite sur les inexplosibles atlantiques; mais il fut réduit au silence par l'argument sans réplique de ce dernier. Supposer une différence entre leur position eût été reconnaître la dépendance de la sienne; or le vieillard, assez faible pour porter un collier de servage, n'était pas assez humble pour montrer volontairement son cou pelé.

—Voilà un pauvre garçon qui va faire une sottise, se dit-il; et cela grâce au fol engouement de Mme Bailleul pour cette maudite spéculation, car il est évident qu'il n'y eût pas songé sans cela. Je voudrais que celui qui a inventé la vapeur fût aux cinq cents diables.

Tandis que Chaudieu et son beau-père conversaient ainsi en se promenant dans le potager, Laboissière, à qui la retraite de Mme. Bailleul laissait le champ libre, n'essaya pas de se rapprocher d'Adolphine, qui depuis quelque temps était montée au salon. En ce moment les préoccupations de l'homme d'affaires étouffaient en lui les sentiments de l'amoureux, et ce fut avec l'émotion d'un joueur engagé dans une partie sérieuse qu'après avoir attendu pendant une demi-heure le retour de ses hôtes, il les aperçut se dirigeant vers lui à travers le jardin. Pour les accueillir, il composa sa physionomie et redoubla d'aplomb.

—Il paraît que la discussion a été vive, dit-il avec un rire d'insouciance. Monsieur Bailleul a l'air d'un orateur rappelé à l'ordre. Eh bien! boule noire ou boule blanche?

—Boule blanche, répondit le vieillard en se prêtant à cette plaisanterie.

—Ainsi, monsieur Chaudieu accède à notre petit arrangement?

—A une condition, dit froidement le mari d'Adolphine.

—Voyons cette condition, reprit le spéculateur, dont la satisfaction se trouva assourdie.

—C'est qu'indépendamment des actions prises par mon beau-père, vous m'en remettrez à moi personnellement pour une cinquantaine de mille francs.

En voyant tomber inopinément dans sa toile cette nouvelle mouche dodue et succulente, l'araignée industrielle éprouva un frisson de plaisir qu'elle eut peine à dissimuler; elle y parvint toutefois, et, comble de l'art! au lieu de laisser parler son appétit, elle réussit à manifester une sorte de satiété dédaigneuse.

—Cinquante mille francs, dites-vous! Je ne sais pas si cela sera facile, et je suis fâché que vous ne m'en ayez pas parlé plus tôt.

—Comment, est-ce que toutes les actions sont placées? demanda M. Bailleul; cependant vous avez été le premier à m'en offrir.

—Ceci est un cas particulier, répondit Laboissière sans se déferrer; d'ailleurs, il y a toujours moyen de s'entendre. Il reste, en effet fort peu d'actions, mais quand je devrais entamer celles qui sont affectées à ma gérance, il n'est rien que je ne fasse pour être agréable à M. Chaudieu.

—Cinquante mille.

—Soixante en y ajoutant les dix mille de M. Bailleul. Eh bien, voyons! prenons un rendez-vous pour arranger cela. Demain vous convient-il?

J'allais vous le proposer, repartit Chaudieu; demain je dois aller à Paris; à quelle heure serez-vous libre?

—Parfaitement.

—En ce cas, à une heure je serai chez vous, argent en poche. Mes fonds sont prêts chez mon notaire, et je n'aurai qu'à les y prendre.

—C'est convenu, dit l'homme aux bateaux inexplosibles, en contenant une joie féroce. A une heure!

Peu de temps après, Laboissière, au moment de remonter dans son cabriolet, s'inclinait devant Mme. Chaudieu et lui jetait tout bas cet autre mot qui, dans les drames et les romans, joue un beaucoup plus grand rôle que dans la vie réelle:

—A minuit!

CHARLES DE BERNARD.

La suite à Lundi.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Vicksburg, Berry, New-York, A Cohen

Ambassador, Kelley, Londres, B & J P Whitney

Barque Bisno, Botjer, Brême, Schmidt & co

Goel Alexander Washington, Malony, Havane, B & J P Whitney

Lady of the Lake, Major, Matamoros, Capdevielle & co

ARRIVÉS.

Steamer Norma, Anderson, de Vicksburg.

" Rodolph, Wright, des Natchitoches.

" Maid of Kentucky, Lillard, (est revenu à cause de dommage.)

MEMORANDA.

Arrivé à New York de ce port, le 30 juin, navire Mary-Phillips, Pratt.

Hélé le 17 juin, à la hauteur des Tortugas, brick Lucy-Ann, de ce port pour New York.

Hélé le 27 juin, dans la lat. 34, 30, long. 75, 25, nav. Echo, de ce port pour Liverpool.

Hélé le 17 juin, à la hauteur des Tortugas, navire Sweden, de ce port pour Liverpool.

DERNIERES DATES.

New York	juin 30	Liverpool	juin 3
Boston	juin 29	Londres	juin 4
Philadelphie	juil. 1	Havre	juin 4
Washington	juil. 1	Paris	juin 1
Baltimore	juil. 1	Bordeaux	mai 29
Charleston	juil. 4	Madrid	mai 22
Vera-Cruz	mai 30	Cadix	mai 16
Tampico	mai 23	Havane	juin 26
Mexico	mai 16	Houston	juil 1

AVIS—Plusieurs de mes amis m'ayant fait voir la nécessité de donner quelques explications sur les erreurs qui se sont glissées dans un article publié dans l'*Abeille* et le *Bulletin* du 3 courant, publié par A. Jonau, j'ai cédé à leur opinion, contrairement à celle de mon avocat et de moi-même. Le respect dû aux tribunaux aurait dû empêcher la publication de faits dans une affaire encore pendante; mais ce respect ayant été violé pour m'attaquer, je dois, pour ma défense répondre quelques mots:

1o. Les affaires dans lesquelles on a publié les jugements sont en appel à la Cour Suprême, et conséquemment on n'a rien jugé.

2o. Si le jugement de la Cour de Paroisse est confirmé et que je sois condamné à rendre les quatre billets, Jonau me devra toujours $10,000 qu'il a reçus de ma femme et pour la quelle somme ces billets furent donnés en paiement.

3o. Si le jugement de la Cour de Paroisse est annulé, Jonau sera alors à payer les détenteurs des billets.

Ainsi il se trouve dans un dilemme d'où il ne peut se tirer. Qu'il prenne le côté qu'il voudra, le résultat sera toujours qu'il a $10,000 à payer soit à moi soit aux détenteurs des billets, ainsi que l'intérêt depuis le 1er. avril 1840.

J'espère que ce court exposé détruira toute opinion erronée que l'on aurait pu former au sujet de l'article du 3 juillet.

Cette affaire étant encore devant les tribunaux, je m'abstiendrai, par délicatesse, de la discuter et à l'avenir je m'abstiendrai de toute discussion publique.

A. G. BLANCHARD.

Nouvelle Orléans 10 juillet 1841.

SEL—1000 sacs sel de Liverpool à vendre en petites parties aux choix des acheteurs, chez SCEVOLA DUVAL.

29 juin—15 fjo. Enc. Levée et Ste. Mary, à Lafayette.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Vendredi soir, 9 juillet 1841.

Il n'y a que fort peu de changements à signaler dans les affaires de ces trois derniers jours; le même calme que nous avons signalé dans notre dernier rapport, existe depuis quelques jours, et il est probable qu'il ne s'opèrera pas d'améliorations notables d'ici à deux mois.

Le temps est excessivement chaud, le thermomètre n'est que plus à 90, le ... il est ... au dessus de la ... ordinaire. L'état sanitaire de la ville est satisfaisant.

COTON—Arrivé depuis le 6 du courant, Mississipi et Louisiane 114 balles, Texas 71 do., ensemble 185 balles, un total depuis le 1er. octobre de 774,110, contre 610,122 à pareille époque de l'année dernière. Exporté dans le même espace de temps, pour Liverpool 401 balles, Londres 85 do; Havre 2001 do; la Havane 46 do; New-York 146 do; ensemble 7078 balles, et laissant en mains y compris celles à bord des navires non encore expédiés un stock de 31,936 balles contre ... de expédiées à pareille époque de l'année précédente.

ETAT DU COTON.

1840, 1 Oct. Stock en mains, Reçu les 3 derniers jours, Précédemment, — 234 / 773,876 — 98,729 / 776,619

Exporté pendant les 3 derniers jours, Précédemment, — 796 / 773,614 — 778,917 / 30,000

Le marché au coton s'est toujours maintenu dans le même état de calme que nous avons signalé dans notre dernier rapport. Les ventes depuis ce jour n'excédent pas 200 balles à des prix très irréguliers qui ne peuvent servir de cotes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9 1/4 à 9 3/4
Ordinaire,	9 3/4 a 10
Bon ordinaire,	10 a 10 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	11 1/4 a 11 1/2
Petit courant et courant,	11 a 12 1/2
Bon courant	[illegible]

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	7 1/2 à 8
Ordinaire,	7 1/2 a 9
Bon ordinaire,	[illegible]
Bon ordinaire et petit courant,	[illegible]
Petit courant et courant,	[illegible]
Bon courant.	[illegible]

TABAC. Il n'y a eu pendant ces trois derniers jours quelques expéditions pour le nord et pour l'Europe à des prix assez élevés et qui se sont basés bien soutenus. Nous cotons maintenant de 4 1/2 à 6 1/2, 6 1/2 à 8 1/2 ... Les ventes dont nous avons eu connaissance se composent d'un lot de 196 boucauts sur lesquels 30 à ... à ..., 61 à ... Arrivés, du 6 courant 437 boucauts, expédiés, dans le même espace de temps pour Londres 249 boucauts, Liverpool 438 do Cowes 821 do Brême 365 do New York ... ensemble 2 ... boucauts.

ETAT DU TABAC.

1840, 1 Oct. Stock en mains, Reçu les 3 derniers jours, Précédemment, [illegible]

Exporté pendant les 3 derniers jours, Précédemment, [illegible]

SUCRE. Le marché s'est toujours maintenu dans le même état depuis notre dernier rapport, et les affaires se sont principalement sur les transactions faites pour l'Ouest à des prix que nous cotons de 4 1/2 à 6 cents pour les plus basses et les plus belles qualités. Nous pouvons vous assurer que les belles qualités sont excessivement rares à cause de la rareté qui se trouve sur le marché mais à des prix fort élevés. Nous n'avons rien appris d'aucune affaire sur habitation.

MELASSE.—Nous sommes encore obligés de dire que cet article est constamment calme et que les prix se maintiennent toujours les mêmes, c'est-à-dire de 21 à 24 cents par gallon.—Nous n'avons appris aucune affaire sur habitation.

FARINE—Cet article est en meilleure demande depuis quelques jours, à cause du peu d'arrivages. Les transactions n'ont pas seulement lieu pour l'exportation mais encore pour la consommation, et les détenteurs demandent plus fermes. Nous cotons maintenant de 4 ... la superfine ... $4 25, comme étant les derniers prix demandés.

PORC—Quoiqu'il n'y ait pas de changement bien notable à signaler dans cet article depuis notre dernier rapport, nous dirons cependant qu'il y a eu quelques ventes et les détenteurs se maintiennent fermes au cours suivant, savoir: Mess $10, prime $8, M. O. $7, ... de 3 1/2 à 5 cents par livre.

BŒUF—Le stock de cet article diminue considérablement quoique les demandes soient toujours limitées, c'est-à-dire qu'elles n'ont lieu que pour le service des magasins. Les prix restent les mêmes, barils $12 00, 1/2 barils $6 ..., Rundlets ... de 4 1/2 à 5 cents par livre.

SAINDOUX—Il n'y a aucun changement à signaler dans cet article, nos cotes restent les mêmes que celles de notre dernier rapport.

LARD—Il y a quelque amélioration dans notre marché. Mais la grande quantité actuellement en main paralysera ... Nous cotons de 4 à ... cents pour les côtes, épaules ...

WHISKEY—Notre marché ... quelques ... de 22 à 24 cents par gallon, ... au sujet du marché.

CAFE—Nous n'avons rien à signaler dans cet article. La première qualité Havane ... les détenteurs sont fermes de 11 1/2 à ... pour les descriptions inférieures de 10 à 11 ... 1/2 cents par livre.

BLANC DE BALEINE—Le marché reste toujours dans le même état d'inactivité, et cet article devient généralement difficile à la vente à cause du peu de demandes. Nous cotons New Bedford de $1 ... Nantucket de ...

HUILES—Les prix sont ... les mêmes ... $1 15, de d'hiver de $1 15 à $1 ... à ... de graine de lin de ... à $1.

CHANGE—Les transactions en change se font ... sterling de 12 3/4 à 14 pr. 100 de prime. France ... New-York à 30 jours de ... pour cent de ...

FRET—Il n'y a eu que ... engagements pour le Havre, en coton à 1 1/4 cent. Le fret ... et sans demande.

FRET.

Coton pour Liverpool	7/16 à 1/2
Do do Havre,	1 1/4
Do do New York,	$1 25 par balle
Do do Boston,	[illegible]
Tabac pour Cowes,	[illegible]
Do do Londres livr. sterling,	[illegible]
Do do New York	[illegible]
Do do Boston,	[illegible]
Do do Philadelphie,	[illegible]

DISSOLUTION.

La société existant autrefois sous la raison Hart, Labatt & Co., est dissoute par consentement mutuel. Les affaires de cette maison seront liquidées par M. C. Labatt qui est momentanément autorisé à se servir du nom de la maison en liquidation.

E. M. HART, A. C. LABATT, E. B. HART, M. M. HART.

Par proc de

Le soussigné continuera les affaires de marchandises en commission sous son propre nom.

H. C. LABATT. 9 rue des Magasins.

10 juillet—3

DES propositions seront reçues à la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie de l'Ouest jusqu'au 14 du courant au soir, à l'effet de reconstruire les maisons et cuisines appartenant à Richard Herbert, situées rue St. Pierre, entre les rues Poydras et ..., laquelle propriété a été détruite par l'incendie ...

Aussi pour reconstruire une maison et cuisine appartenant à Mr. John Baungartner, ...

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

LE soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitants de cette Cité et de la campagne, qu'on trouve constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Spa, Seltz, Saratoga, Barèges, Soda, Seltz, ferrugineuse, ainsi que les limonades gazeuses aux groseilles, framboises, citrons pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront remplis avec exactitude et à des prix modérés.

J. METOR, 190, rue ...

10 juil

LARD, Jambons, [illegible] en magasin à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.

10 juillet

BLANC de baleine—300 caisses [illegible] en magasin à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.

10 juil

THE impérial et autres en magasin à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.

10 juil

CLOUS—4 0 barillets de Boston en magasin à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.

10 juil

CHAMBRIERES en demi barils ... à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.

10 juil

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, en magasin, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 29, rue Gravier.

10 juil.

SAINDOUX. 4 0 barillets en feuille en magasin, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 29, rue Gravier.

10 juil.

FILTRES—à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

10 juil

VIN ROUGE—50 barriques Marseilles, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

10 juil.

CABLES de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

10 juil

CHAMPAGNE de qualité supérieure, en débarquement du navire Bangor, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

10 juil.

TOILE A VOILE, convenable pour tentes, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

10 juil.

EAU-DE-VIE et Gin ... à vendre ... consignation, par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

PLATRE de Paris—350 barils en débarquement, à vendre par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

CIMENT—400 barils romain et hydraulique, à vendre par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

CRINS à Plâtre, en barils et boucauts, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

BRIQUES—70000 briques anglaises ... à vendre en quantités au gré des acheteurs par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

CHAUX—300 barils de Thomaston, débarquant de la cargaison du brick Danube, à vendre par G. BEDFORD & BECK.

10 juil

SAVON DE NEW YORK—50 caisses à vendre par WM. HENRY FULLER, 66, rue Poydras.

10 juil

CHANDELLES DE SUIF—... à vendre par WM. HENRY FULLER.

10 juil

CLOUX—1000 barrillets en débarquement ... à vendre par WM. HENRY FULLER, 66, rue Poydras.

10 juil

COMPAGNIE DE LA BANQUE DES AMELIORATIONS. Nouvelle-Orléans, le 10 juillet 1841.

L'Hôtel St. Louis qui vient d'être achevé ... [illegible] ... à louer à partir du 1er novembre prochain.

Les personnes qui désireraient faire une application pour cet Hôtel, ... [illegible] ... Par ordre de la Direction.

L. BERNARD, caissier.

[illegible: description of the St. Louis hotel, its dining rooms, ballrooms and chambers]

L. BERNARD caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier district judiciaire ... [illegible] ...

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District ... [illegible] ...

[illegible: succession and court notices, list of slaves for sale]

Signé P. LEBLANC, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Saint Jean Baptiste ... [illegible] ... A. SORAPURU, greffier.

COUR DES PREUVES de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans.—Succession de Pierre Quérin ... [illegible] ... J. BERMUDEZ juge. A D. DORIOCOURT, Dep. Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Wm. A. Dawson ... [illegible] ... W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

E. C. Mix vs. G. T. Cambon, et L. Elwyn Garnisher. En vertu d'un ordre de fi. fa. ... [illegible] ... CHS. CLAIBORNE, Marshal.

REFRIGERATEURS, ou glacières—30 assortis ... à vendre par WM. GRANT, 20, rue de la Douane.

PENDULES ... [illegible] ... WM. GRANT.

[illegible] BLANCO & SIMEDEL.

AMUSEMENTS.

JARDIN DE CARROLLTON.

Dimanche, 11 juillet 1841.

GRANDE ATTRACTION

[illegible: announcement of a grand concert and balloon ascension with fireworks] ... Prix d'entrée 50 cts. ... LEHMANN.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse de la Nouvelle Orléans. ... No. 10660, Hermann Edward Lehmann vs. Louise Urbain Marchand son épouse. ... [illegible] ... CHS. MAURIAN, Juge ... LOUIS R. COUNTIN, Député Greffier.

22 juin—3 au 30 j

CLOUX de Boston—300 barillets, de grandeur assortie, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue de Camp.

10 juil

HUILE de Falmouth—70 barils No. 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.

10 juil

THE impérial et poudre à canon à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juillet

CAFE Vieux gouvernement de Java en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juillet

CABLE—des Nattes en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juillet

AMIDON de Colombie en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juillet

BLANC DE BALEINE d'excellente qualité, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juil

SUCRE Quelques boucauts en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 7 rue des Magasins.

10 juil

PORC—500 barils à l'inspection à vendre par CHARLES DOANE, 60, Poydras.

10 juillet

SAINDOUX—200 barils en magasin et à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

HUILE DE CASTOR—50 barils bonne qualité à vendre par CHAS. DOANE, 60, Poydras.

10 juillet

TOILE ET CORDE d'emballage—500 pièces et rouleaux actuellement en débarquement à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

HARICOTS BLANCS—... barils à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

THE impérial et poudre à canon en magasin et à vendre par CHAS. DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

JAMBONS ENVELOPPES—1... boucauts fumés en magasin à vendre par CHAS DOANE, 60 rue Poydras.

10 juil

ALCOHOL—40 barils haute preuve à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

EAU DE VIE—8 1/2 pipes champagne à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

BLANC DE PLOMB—25 barils à vendre par CHARLES DOANE, 60 rue Poydras.

10 juillet

CIDRE DE CHAMPAGNE—75 caisses ... à vendre par CHAS. DOANE, 60 rue Poydras.

CABARET A VENDRE—Un fond de Cabaret ... [illegible] ...

LA société qui existait sous la raison de Borderes et Cie est dissoute d'un commun accord ... [illegible] ... AUGUSTE BORDERES, PIERRE CHAMAU, BERNARD DUBOY.

7 juillet

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites ... [illegible] ... F. DU BARRY, Trésorier de la 3me Municipalité.

17 mai—1m

DISSOLUTION.

LA société existant sous ... Woodlief & Co. ... [illegible] ... O. DUVIVIER, F. W. WOODLIEF, W. B. WALKER.

5 juillet—3

CAFE—104 sacs Rio, qualité supérieure, à vendre par WILLIAM O. HEWES & Co.

3 juillet

EN débarquement du navire Alfred, 16 ... cotonnade, ... KENNEDY, DUREL & Co.

3 juil

LA société qui existait sous la raison de veuve Zénon Trudeau ... [illegible] ... A. Z. TRUDEAU.

6 jui—10

PORC—Jambons, toile d'emballage ... [illegible] ... LAUVE BROTHERS, 36, Vieille Levée.

30 juin—1 mois

LES personnes qui ont des affaires à régler avec nous voudront bien s'adresser ... HOLLANDER & BEAUN.

21 juin—2m

AVIS.

UN bon élève en Pharmacie parlant un peu l'anglais, pourra trouver une place très avantageuse en s'adressant au bureau de cette feuille. ... 25 juin

LE docteur DUPAS, de la faculté de médecine de Paris, a l'honneur d'offrir ses services au public. ... [illegible] ... 26 juin—1m

PHARMACIE DE LAFAYETTE

CET établissement a constamment en mains un grand assortiment de médicaments très frais et des meilleures qualités.

6 juil. J. HORN.

COTON PERDU—75 balles de coton marquées ... [illegible] ... BURK, WATTS & Co.

6 juil—6

BANQUE DU COMMERCE DE LA NELLE. ORLEANS. Nouvelle Orléans, le 6 juil. 1841.

LA direction de cette banque, a aujourd'hui déclaré un dividende semestriel de trois pour cent payable aux actionnaires ... lundi, 12 du courant. GEO. O. HALL, Caissier.

9 juil.

MARIANO ANDRADO offre à vendre au public en gros et en détail, à son magasin rue de Chartres, No. 162, huit cents chapeaux de Panama ... [illegible] ... MARIANO ANDRADO.

LA personne qui, il y a environ un an, annonça qu'elle avait une communication à faire à Mr. J. M. Sutton ... [illegible] ...

ON demande un Élève en pharmacie, bien recommandé et parlant allemand, anglais et un peu français. S'adresser au bureau de cette feuille.

9 juill—9 au 6 j

LE soussigné ex-commis de la pharmacie Feychaud ... [illegible] ... PICOT & Co. A. PICOT.

9 juill—6

AUX CONVALESCENTS.

UN petit lot de vin de Porto, qualité très supérieure, à vendre en caisses de 3 douzaines, par J. A. BEARD & Co. 30, rue de la Commune.

9 juill

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE pour l'arrestation du griffe NELSON ... [illegible] ... STE. JUETTE.

UNE personne qui connaît parfaitement la langue française ... [illegible] ...

SEUL dépôt ... [illegible] ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. E. TRICOU.

Jean Dufour contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 2 juillet 1841, et à la requête du syndic des créanciers de Jean Dufour, il sera vendu à sa maison, faubourg Marigny, rue Casacalvo, entre Mandeville et Espagne, vendredi 16 juillet 1841, à 10 heures précises de l'après-midi.

Les effets mobiliers abandonnés par ledit au profit de ses créanciers.

Conditions—Comptant.

6 juillet—6 10 et 16 juillet

Vente de Syndic. A. Barbarousse, ... contre ses créanciers. PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 2 août 1841, à midi précis, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, ... [illegible] ... la négresse nommée Eliza ... la négresse nommée Zénire, âgée d'environ 50 ans. ... [illegible] ...

1er juillet—1er. 10, 20 et 30 juillet

PAR F. E. TRICOU.

IL sera vendu, samedi prochain, 10 courant à midi, à la Bourse St. Louis, pour clore un compte ... Le nègre PETER, âgé d'environ 30 ans, bon charretier et bon nègre de magasin ... ESTHER âgée d'environ 28 ans, avec ses trois enfants, NARCISSE, âgé d'environ 4 ans, DELIA, ... NISSESSI, ... [illegible] ...

Pour le compte du premier acquéreur. PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, Mardi, ... à l'Arcade de Banks. La mulâtresse FANNY, âgée d'environ 26 ans, ... [illegible] ...

GENL PRATTE pour St. Louis ... [illegible] ... CHARLES DOANE.

POUR ST MARTINVILLE, Attakapas—Par le Bayou Lafourche—Le steamboat TECHE ... HENRY TETE.

POUR ST LOUIS—Le beau et élégant steamer MISSOURI, commandé par le capitaine J. C. Swan ... CHARLES DOANE.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI ET PITTSBURG. Le steamer MAID OF KENTUCKY ... WIGGIN & DAVENPORT.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, Mississippi, Pass Christian, Biloxi et Pascagoula ... GINN & DAVIS, 64, Nouvelle Levée.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG & MADISONVILLE. Partie de Plaisir du Samedi et du Dimanche ... WALKER ...

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Pass Christian, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula ... SWAN ... PRIESTLEY & IRVIN.

Paquebot hebdomadaire régulier pour la Balize et tous les ports intermédiaires. Le beau steamer ATHENIAN ... B. LAVINE.

ON A BESOIN de ... HECKLER & STEIN.

Ligne de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Baltimore—POUR BALTIMORE—le brick ARCHITECT ... G. BEDFORD & BECK.

POUR LA HAVANE—La belle goëlette ... G. BEDFORD & BECK.

POUR ST THOMAS ... JOHN ALEXANDER.

POUR LA HAVANE—La goëlette ... LAURA VIRGINIA ... JOHN ALEXANDER, 55, Allée du Canal.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots—Le navire BOSTONIAN ... JOHN A. MERRITT.

POUR TAMPICO—La goëlette DORE ... F. TILLOTSON.

POUR BOSTON—Le navire ADAMS ... B. & J. P. WHITNEY, ou à JOHN A. MERRITT.

POUR BALTIMORE—La barque A. MARY ... G. BEDFORD & BECK.

POUR BORDEAUX—Le navire français VAILLANT, capt. Giraud ... F. JORDY.

POUR BALTIMORE—Le brick ARCHITECT ... G. BEDFORD & BECK.

POUR PHILADELPHIE—Le navire ST. LOUIS ... JAMES D. DENFORD.

POUR HAMBOURG—La barque J. H. ADAMS ... SCHMIDT & Co.

POUR TABASCO, LAGUIRA—La belle goëlette ... SULTANA ... F. DE LIZARDI & Co.

POUR TABASCO LAGUIRA—La ... MARY ... F. DE LIZARDI & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire ... SUFFOLK ... JOHN A. MERRITT.

POUR LE HAVRE—Le navire ... OCEANA ... F. PERRET.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de dame Louise ... [illegible] ... F. DUGUE, juge.

AVIS DE SOCIETE—Mr. JOHN M. GOULD ... FROST & Co.

[illegible] ANDREWS & BROTHER.

[illegible] BLANCO & SIMEDEL.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. E. TRICOU.

[illegible] ... 10 juillet

ESCLAVES, ESCLAVES. PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu aujourd'hui, à midi, à la Bourse St. Louis, plusieurs esclaves de valeur ... [illegible] ...

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu ... à midi précis, à la Bourse de la Cité ... Un Lot de Terre situé rue St. Claude ... [illegible] ...

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu ... 10 juillet ... [illegible] ...

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi ... [illegible] ... L'ALGATOR ... [illegible] ...

PAR S. GUINAULT. Esclaves de valeur à l'encan.

IL sera vendu samedi, 10 juillet ... ANDERSON, âgé d'environ ... JEAN LOUIS, âgé d'environ ... [illegible] ...

PAR M. BARNETT, Jr. Successeur de John French.

IL sera vendu ... à la Bourse St. Louis ... [illegible] ...

PAR F. E. TRICOU, ENCANTEUR.

SUCCESSION de feu ... Nicaud ... [illegible] ...

1. LITTLE WILLIAM, ...
2. GARRETT ...
3. MOSES GOL ...
4. JOHN MENOR ...
5. FRANCOIS ...
6. VANNIE ...
7. MARY NICAUD ...
8. MARIA NICAUD ...

[illegible: terms and conditions]

PAR S. GUINAULT. Succession de J. B. Trem...

IL sera vendu samedi ... [illegible] ...

George Legendre vs. ses créanciers ... PAR F. DUBERTRAND, Encanteur public.

IL sera vendu le samedi, 10 juillet 1841, à midi, à la Bourse St. Louis ... [illegible] ...

PAR F. DUBERTRAND Encanteur. George Legendre contre ses créanciers.

[illegible: list of lots with numbers, measures and dimensions]

Vente de Syndic. PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du Premier District judiciaire de la Louisiane ... [illegible] ...

PAR F. E. TRICOU.

IL sera vendu ... [illegible] ...

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu ... [illegible] ...